



CTA du 25 juin 2020

Point sur l'augmentation des dispositifs UPE2A - NSA

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

**SG
Secrétariat général**

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

L'évolution de la dotation de base à 21h (hors IMP) sur les 32 dispositifs existants (5 étaient déjà dotés à 24h) a permis d'implanter 8 nouvelles UPE2A et module LP expérimental :

- 77 : Lycée Auguste Perdonnet à Thorigny, EREA de Chamigny (module LP de 12h)
- 94 : lycée professionnel Armand Guillaumin à Orly et au lycée polyvalent Branly à Créteil
- 93 : Lycée Le Corbusier, Aubervilliers ; Lycée Papin, La Courneuve ; Lycée Voillaume, Aulnay ; Lycée Ledoux, Pavillon sous-bois ; lycée Delacroix de Drancy

Par ailleurs 240h ont été attribuées sur projet aux établissements au titre de la dotation complémentaire pour accompagner le suivi linguistique et l'inclusion des élèves (en moyenne, 6h par établissement). Ces dotations ont été attribuées suite à une commission s'est réunie le 10 juin

Le projet FSE permettra de financer une quinzaine de dispositifs dédiés aux EANA NSA (non scolarisés antérieurement) de + 16 ans. Il s'agira de prestations de formations conduites par les GRETA ou d'autre organismes sur la base d'un appel d'offre. Ces dispositifs bénéficieront à près de 200 jeunes. Leur implantation est actuellement à l'étude par les DSDEN.

Au total, ce seront près de 400 jeunes supplémentaires qui pourront être accueillis à compter de la rentrée 2020.